

Une chasse dans le respect des lois
Tirer n'est pas une finalité

Département

Les chasseurs à la grive ont rencontré le ministre de l'Ecologie Au nom d'une "vraie" tradition

Ce mercredi 2 février, une délégation bas-alpine était reçue à Paris par le ministre de l'Ecologie et du Développement durable, Serge Lepeltier pour reculer la date de fermeture de la chasse aux oiseaux migrateurs.

Trois cents chasseurs étaient présents. Si la majorité d'entre eux sont issus de la Somme ou du Pas-de-Calais, les Provençaux n'ont pas hésité à se déplacer. Maurice Joyant, nouveau président de l'ADCTG 04 (Association de défense des chasses traditionnelles à la grive des Alpes-de-Haute-Provence), association apolitique, a tenu à faire entendre la voix des chasseurs locaux : " Nous demandons au ministre de pouvoir chasser jusqu'au 20 février au niveau régional ". Car la fin de la chasse aux oiseaux migrateurs, dont la date est arrêtée par la directive européenne du 2 avril 1979, est fixée au 10 février dans l'Hexagone. Une aberration selon les chasseurs du département qui milite pour régionaliser les dates de fermeture comme cela existe avec les dates d'ouverture : " Nous avons tous les rapports scientifiques avec nous, poursuit le président Joyant. Ceux-ci démontrent que nous pouvons chasser jusqu'au 20 février, avec le merle noir qui niche dans la troisième décennie de ce mois ".

Pour étayer leurs hypothèses auprès du ministre, les chasseurs à la grive comptent beaucoup sur Jean-Claude Ricci, directeur de l'IMPCF (Institut méditerranéen du patrimoine cynégétique et faunistique). Car c'est d'un point de vue scientifique que les chasseurs veulent appuyer leurs arguments : " L'institut prouve que les populations de grives ne sont pas en danger. Nous nous sommes d'ailleurs proposés, avec l'aide de l'IMPCF et des techniciens de la Fédération de mettre en place des postes de comptages sur la Montagne de Lure et le Plateau de Valensole ".

" Il ne faut pas faire la guerre "

L'ADCTG 04, qui regroupe près de 500 personnes, veut avancer main dans la main avec les autres associations : " Nous travaillons en étroite collaboration avec les fédérations régionales et nationales en la personne de Bernard Mathieu, membre d'honneur de notre association ". Bernard Mathieu est particulièrement estimé car il représente l'association au niveau européen dans l'AECT (Association des chasses traditionnelles) au sein de laquelle il représente la France.

Maurice Joyant n'oublie pas non plus de citer la Fédération départementale et son président Max Isoard, pour lequel, note-t-il, " nous espérons représenter l'antenne grives sur les Alpes-de-Haute-Provence et avec lequel nous devons défendre la spécificité régionale que représente la chasse à la grive ".

L'Association de défense des chasses traditionnelles à la grive des Alpes-de-Haute-Provence espère par ailleurs être partenaire de l'action de l'Association européenne des chasses traditionnelles avec pour objectifs la

Crée en 2003, l'ADCTG 04 (Association de défense des chasses traditionnelles à la grive dans le département des Alpes-de-Haute-Provence) envisage de maintenir les traditions d'une région fière et riche de ses coutumes au travers de la chasse traditionnelle à la grive pratiquée par les parents et grands-parents.

" Ce retour vers le passé, précise Maurice Joyant, ne nous oblige pas à un raisonnement avec des œillères, mais au contraire, fiers de cette expérience et de ce patrimoine transmis par nos ancêtres, nous voulons pour sauver notre passion raisonner en témoin responsable du XX^e siècle. "

Ci-contre, Jean-Claude Sighieri et Maurice Paul



Ci-dessus, Maurice Joyant. Le nouveau président est originaire de l'Est de la France où l'on chasse la grive le long des haies. Installé dans le département depuis trois ans, il est tout simplement tombé amoureux de la nature que proposent les Alpes-de-Haute-Provence : " J'aime la nature, dit-il les yeux remplis de passion. La chasse permet de côtoyer cette nature. Avec la vraie chasse (il insiste là-dessus), on se rapproche du terroir ". Maurice Joyant ne cache pas que la chasse lui permet de partager une certaine philosophie : " La chasse me permet d'être en osmose avec la nature et de m'y promener ".

crédibilité avec la mise en commun des moyens en matière de recherches scientifiques, le comptage au niveau européen (avec la Grèce, l'Espagne, Malte, l'Italie, le Portugal) et la participation à la recherche d'un financement afin que Jean-Claude Ricci puisse se rendre sur les lieux de nidification en Europe centrale.

Sur le terrain, " nous avons essayé aussi d'être présent, au travers de foires et de manifestations, présenter notre association et toutes les facettes de la chasse traditionnelle à la grive

(appelants, gluaux, lecques, cimeaux, photos et textes) au nombreux public et autres adhérents ", souligne Maurice Joyant.

Si la bataille est loin d'être gagnée, Maurice Paul avertit les hommes politiques : " Nous sommes jusqu'à aller se faire entendre ". Cependant, il tempère, plus réfléchi : " Mais il ne faut pas non plus aller faire la guerre... au moment des élections, nous pouvons le leur rappeler ".

Amine EL-HASNAOUI



Avec les appelants, explique Maurice Paul, 68 ans, nous sommes obligés d'avoir un abri fait entièrement à la main. Et nous n'avons pas d'autres choix que de tirer de l'intérieur. Maurice Paul rappelle également qu'il est interdit de tirer un oiseau en plein vol. Par temps de neige, poursuit cet amoureux de la tradition, " nous n'avons pas le droit de chasser car le gibier, pour manger, se met à découvert. Nous chassons vraiment dans le respect de la nature ".

" Notre chasse, commente Maurice Paul, correspond très bien aux traditions et en plus, c'est plaisant à vivre. Il faut venir le matin, à la fraîche. On prend les cages et on entend les oiseaux qui commencent à chanter, à siffler, chacun différemment. C'est tout ça qui fait le charme de la chasse. Et pas seulement le coup de fusil qui n'est pas une finalité. "

Concernant la date de fermeture de la chasse, Maurice Paul n'est pas trop optimiste : " Il faut savoir que nous ne sommes pas contents. Certains engagements avaient été pris en faveur du 20 février "

Dates de chasse restrictives CPNT condamne l'autisme du ministre de l'Ecologie

Le ministre, par arrêté, a fixé des dates de fermeture de la chasse aux oiseaux migrateurs encore " restrictives et quasi identiques à celles que fixaient les Verts au pouvoir, et a refusé ainsi de prendre en considération les études scientifiques prouvant qu'on peut chasser les oiseaux migrateurs en février ", a indiqué CPNT (Chasse, pêche, nature et tradition) dans un communiqué.

Le 27 janvier, au cours du débat au Sénat sur la loi chasse, il a refusé de donner suite aux demandes " légitimes " des chasseurs qui souhaitent qu'il modifie " d'urgence, pour ce mois de février 2005, son arrêté en revenant à des dates plus conformes aux études, aux traditions et aux attentes des chasseurs ".

Pour CPNT, " le ministre a privilégié l'idéologie à la science, le dogmatisme écologiste aux traditions françaises ".

CPNT condamne " l'autisme de ce ministre des écologistes qui fait tout, comme ses prédécesseurs verts, pour limiter la chasse ".

Pour CPNT, " la modification de la directive oiseaux s'impose comme étant le seul moyen de sortir la chasse populaire de ce bourbier politico-juridique ".